

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET 2020

## COMPTE RENDU

Séance du JEUDI 16 JUILLET 2020

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : vendredi 10 juillet 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 29

### **SONT PRESENTS :**

M. DUPONT, Président,

M. MAUCORT, Mme LAMBERT, M. DAMMERY (2020-046 à 2020-051), Mme LAGRÉE,

M. DUCHESNE, Mme BOISNIER, M. GOUPIL, Adjoints

M. BILLARD, Mme LUMEAU, Mme GACHET, M. CHEMINOT, Mme BERGER,

M. PLOUZEAU, Mme MARTINEAU, Mme BELLUT, M. PLANCHON, M. DAUDIN, Mme

BAUDIN, M. LAPORTE, M. BAUMEL, M. MASSON, Mme VUILLERMOZ, Mme GACHOT,

Conseillers Municipaux.

### **■ ONT DONNE PROCURATION :**

M. DAMMERY à M. DUCHESNE (2020-042 à 2020-045)

M. NARDI à M. DUPONT

Mme GUILLON à Mme LAMBERT

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme LÉGER

### **ABSENTS :**

M. PELLETIER

Mme DEVAUD

### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. DAUDIN

## **ORDRE DU JOUR**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

2020-042 Création des commissions municipales et détermination du nombre de leurs membres  
– Election des membres des commissions

2020-043 Election des délégués du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs et autres structures

2020-044 Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **FINANCES**

2020-045 Vote des taux des indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

2020-046 Vote de la majoration applicable sur les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

2020-047 Subventions aux associations

2020-048 Poste du chef de projet Cœur de Ville – Financement ANAH et LEADER

### **PERSONNEL**

2020-049 Tableau des effectifs

### **URBANISME- AFFAIRES FONCIERES**

2020-050 Délégation partielle droit de préemption urbain de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire à la ville de Chinon

### **COOPERATION INTERCOMMUNALE**

2020-051 Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Cavités 37 : adhésion de la commune de MARCILLY-SUR-VIENNE

### **DÉCISIONS**

Le jeudi 16 juillet 2020, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18h00, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. DAUDIN est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **2020-042 Création des commissions municipales et détermination du nombre de leurs membres – Election des membres des commissions**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **FIXE** la liste et le nombre des membres des commissions municipales ainsi :

- *Commission n° 1 : Commission préparatoire aux séances du Conseil Municipal  
10 membres*
- *Commission n° 2 : Commission finances  
10 membres*
- *Commission n° 3 : Commission cadre de vie-environnement-infrastructures-bâtiments  
10 membres*
- *Commission n° 4 : Commission urbanisme  
10 membres*
- *Commission n° 5 : Commission ressources humaines  
10 membres*
- *Commission n° 6 : Commission vie associative  
10 membres*
- *Commission n° 7 : Commission vie sportive  
10 membres*
- *Commission n° 8 : Commission vie culturelle  
10 membres*
- *Commission n° 9 : Commission jeunesse-éducation-citoyenneté  
10 membres*
- *Commission n° 10 : Commission attractivité rayonnement de la ville  
10 membres*
- *Commission n° 11 : Commission d'appel d'offres  
5 titulaires / 5 suppléants*
- *Commission n° 12 : Commission de délégation de service public  
5 titulaires / 5 suppléants*
- *Commission n° 13 : Comité technique paritaire  
4 titulaires / 4 suppléants*

- **DECIDE** de la liste des personnes à fournir à M. le Préfet afin de siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident de procéder au vote des commissions municipales à main levée.**

Monsieur le Maire est membre de droit des commissions municipales.



<b>DESIGNATION</b>	<b>ELU RESPONSABLE</b>	<b>MEMBRES</b>	<b>MEMBRES INVITES En fonction de l'ordre du jour</b>
<b>5 —RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>D DAMMERY</b>	JM NARDI M GACHET JM CHEMINOT C LAMBERT JL DUCHESNE P GOUPIL JJ BILLARD D DAMMERY L VUILLERMOZ JJ LAPORTE	
<b>6 - VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>JL DUCHESNE</b>	M GACHET A N PLANCHON JM CHEMINOT JJ BILLARD O MARTINEAU A LUMEAU L LÉGER JL DUCHESNE L GACHOT F BAUDIN	E FLEUREAUX N CHARPENTIER
<b>7 – VIE SPORTIVE</b>	<b>JL DUCHESNE</b>	JF DAUDIN C LAMBERT C BOISNIER JC PELLETIER H BERGER M PLOUZEAU P GOUPIL JL DUCHESNE JJ LAPORTE L VUILLERMOZ	
<b>8 – VIE CULTURELLE</b>	<b>JL DUCHESNE</b>	O MARTINEAU P GOUPIL H BELLUT L LÉGER JM CHEMINOT A LUMEAU É MAUCORT JL DUCHESNE F MASSON L GACHOT	

DESIGNATION	ELU RESPONSABLE	MEMBRES	MEMBRES INVITES En fonction de l'ordre du jour
<b>9 – JEUNESSE – EDUCATION - CITOYENNETE</b>	<b>C LAMBERT</b>	O MARTINEAU L LÉGER JM CHEMINOT JM NARDI JJ BILLARD A LUMEAU É MAUCORT C LAMBERT L VUILLERMOZ L GACHOT	Y DESROCHES
<b>10 – ATTRACTIVITE-RAYONNEMENT DE LA VILLE</b> (jumelage, évènements, action Cœur de ville,...)	<b>S LAGRÉE</b>	P GOUPIL JM CHEMINOT JL DUCHESNE AN PLANCHON H BERGER C BOISNIER É MAUCORT S LAGREE F MASSON L GACHOT	
<b>11 - APPEL D'OFFRES</b>	<b>M. le MAIRE ou son Adjoint délégué</b>	<u>5 Titulaires :</u> C LAMBERT D DAMMERY É MAUCORT JL DUCHESNE JJ LAPORTE  <u>5 Suppléants :</u> C BOISNIER A LUMEAU JJ BILLARD JM NARDI L GACHOT	
<b>12 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)</b>	<b>M. le MAIRE ou son Adjoint délégué</b>	<u>5 Titulaires :</u> S LAGRÉE JF DAUDIN A LUMEAU AN PLANCHON L BAUMEL  <u>5 Suppléants :</u> C LAMBERT M GACHET JJ BILLARD H BERGER JJ LAPORTE	

DESIGNATION	ELU RESPONSABLE	MEMBRES	MEMBRES INVITES En fonction de l'ordre du jour
13 – COMITE TECHNIQUE PARITAIRE	M. LE MAIRE - Président	Titulaires : D DAMMERY C LAMBERT JM CHEMINOT L BAUMEL  Suppléants : M GACHET JM NARDI M DEVAUD L VUILLERMOZ	
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	M. le MAIRE ou L'Adjoint Délégué	- 8 titulaires + 8 suppléants désignés par M. le Préfet sur une liste de 16 noms de <u>personnes</u> <u>habitant CHINON</u> <u>déterminée par le</u> <u>Conseil Municipal</u> <u>(hors membres du</u> <u>Conseil Municipal)</u>  - 1 titulaire + 1 suppléant <u>domicilié</u> <u>hors CHINON*</u>  - 1 titulaire + 1 suppléant <u>propriétaires de</u> <u>bois ou de forêt*</u>  * même mode que pour les 8 titulaires et suppléants	

2020-043 Election des délégués du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs et autres structures

*Mme BAUDIN, M. LAPORTE, M. BAUMEL, M. MASSON, Mme VUILLERMOZ, Mme GACHOT ne prennent pas part au vote.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *DIT* que le vote a lieu à main levée,
- *DESIGNE* les représentants au sein des organismes extérieurs comme suit :

- Centre hospitalier du Chinonais :  
M. NARDI

- **Parc Naturel Régional :**  
Titulaire : M. MAUCORT  
Suppléante : Mme BERGR
  - **Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL)**  
Titulaires : M. DUPONT, M. MAUCORT  
Suppléants : Mme LAMBERT, M. GOUPIL
  - **Syndicat Intercommunal des Cavités 37 :**  
Titulaire : Mme BOISNIER  
Suppléant : M. PLOUZEAU
  - **Conseil d'administration du Lycée Rabelais :**  
Mme LAMBERT
  - **Comité d'hygiène et de sécurité du Lycée Rabelais :**  
Mme LAMBERT
  - **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du Lycée Rabelais :**  
M. BILLARD
  - **Conseil d'administration du Collège Jean Zay :**  
M. CHEMINOT
  - **Comité d'hygiène et de sécurité du Collège Jean Zay :**  
M. CHEMINOT
  - **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du Collège Jean Zay :**  
M. BILLARD
  - **Conseil d'administration du Lycée Joseph Cugnot :**  
M. CHEMINOT
  - **Comité d'hygiène et de sécurité du Lycée Joseph Cugnot :**  
M. CHEMINOT
  - **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du Lycée Joseph Cugnot :**  
M. BILLARD
  - **Conseil d'établissement de l'institution St Joseph :**  
M. PLANCHON
  - **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance :**  
Mme LAMBERT
  - **Groupement régional de santé publique :**  
M. NARDI
  - **Commission locale d'information auprès du CNPE :**  
Titulaire : M. DUPONT  
Suppléant : Mme BERGER
- Correspondant défense :**  
Mme GACHET

- **APPROLYS :**  
Titulaire : M. MAUCORT  
Suppléant : M. DAMMERY
- **Groupement d'intérêt public RECIA :**  
Titulaire : M. GOUPIL  
Suppléant : M. DUCHESNE
- **Commission d'analyse des offres du groupement de commandes de la CCCVL :**  
Titulaire : M. MAUCORT  
Suppléant : M. DAMMERY

**2020-044 Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- *DELEGUE* à M. le Maire, pour la durée de son mandat, les compétences énumérées aux alinéas 1 à 24 et 27 de l'article L 2122-22 du CGCT.

## **FINANCES**

**2020-045 Vote des taux des indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux**

*Mme BAUDIN, M. LAPORTE, M. BAUMEL, M. MASSON, Mme VUILLERMOZ, Mme GACHOT ne prennent pas part au vote.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- *SE PRONONCE* sur les montants des indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux ayant reçu délégation du Maire,
- *DIT* que ces indemnités prennent effet à la date de l'installation du Conseil Municipal et de la prise de fonction des élus, le 3 juillet 2020,
- *DIT* que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**2020-046 Vote de la majoration applicable sur les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- *SE PRONONCE* sur la majoration de 20% des indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux ayant reçu délégation du Maire,
- *DIT* que ces indemnités prennent effet à la date de l'installation du Conseil Municipal et de la prise de fonction des élus, le 3 juillet 2020,
- *DIT* que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**2020-047 Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- *ATTRIBUE* les subventions aux associations,
- *DIT* que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget.

### **2020-048 Poste du chef de projet Cœur de Ville – Financement ANAH et LEADER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* le montage financier pour le poste de chef de projet Cœur de ville;
- *DIT* que le paiement de l'aide sera annuel ;
- *AUTORISE M. le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous les documents afférents au projet.*

## **PERSONNEL**

### **2020-049 Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* la modification des 3 postes permanents,
- *MODIFE* le tableau des effectifs,
- *DIT* que les crédits prévus à cet effet sont inscrits au budget.

## **URBANISME - AFFAIRES FONCIERES**

### **2020-050 Délégation partielle droit de préemption urbain de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire à la ville de Chinon**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *EMET* un avis favorable au périmètre de Droit de Préemption Urbain de la Communauté de communes, applicable sur les zones précédemment citées tel que décidé par la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire.
- *ACCEPTE* la délégation partielle du Droit de préemption Urbain sur les zones urbaines (U) et zones à urbaniser (AU) définies au PLUi-H, hormis sur les parcelles où la Communauté de communes souhaite conserver son droit de préemption comme indiqué précédemment.
- *AUTORISE M. le Maire à signer les documents correspondants.*

## **COOPERATION INTERCOMMUNALE**

### **2020-051 Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Cavités 37 : adhésion de la commune de MARCILLY-SUR-VIENNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* l'adhésion de la commune de MARCILLY-SUR-VIENNE au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

## **DECISIONS**

Décisions prises en application des articles L 2122.22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2014-052 du Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 comme suit :

### **Décision n° 2020-016 du 16 juin 2020 : Régularisation d'octroi d'une concession de terrain dans le cimetière GRÉLARD-Concession 3524- Emplacement C9T46**

A la demande de Monsieur GRÉLARD Philippe, Madame GRÉLARD Pascale épouse BLANCO et Madame GRÉLARD Laurence épouse MERON, ayants droits de la concession, la concession de terrain n°3524 dans le cimetière communal de Chinon emplacement C9T46 est octroyée pour une période de 50 ans, à compter du 19 novembre 2018 jusqu'au 19 novembre 2068.

Cette décision annule et remplace en tous ses effets la précédente décision n° 2019.059 du 21 octobre 2019 portant renouvellement de ladite concession.

**Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :**

DATE	PRESTATAIRE	OBJET	MONTANT	DUREE
09/06/2020	Jérémie Bruand	Exposition d'été "Traces"	850 €	13 juin au 16 octobre 2020
09/06/2020	Nils Guadagnin	Exposition d'été "Traces"	850 €	13 juin au 16 octobre 2020
09/06/2020	Diego Movilla	Exposition d'été "Traces"	850 €	13 juin au 16 octobre 2020
09/06/2020	Claire Trotignon	Exposition d'été "Traces"	850 €	13 juin au 16 octobre 2020
18/06/2020	Association COLBOK	Contrat de cession spectacles Mille et une lumières à la collégiale St Mexme	7 140,24 € TTC	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Date de publication : **20 JUIL. 2020**

Certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT

